

Filière funéraire

La CSNAF change de nom et devient le SAF - Syndicat de l'Art Funéraire : Une évolution en phase avec les nouveaux contours d'un secteur en mouvement

À l'occasion de son Assemblée Générale extraordinaire du 23 mai 2025, la Chambre Syndicale Nationale de l'Art Funéraire (CSNAF) a acté une évolution importante : l'organisation professionnelle représentative de la filière change de nom et d'identité visuelle. Ce changement reflète l'élargissement de son périmètre, en cohérence avec ses missions et son ambition : fédérer l'ensemble des fournisseurs de produits et de services funéraires, en valorisant leurs expertises, leurs savoir-faire et leur diversité, représenter ce marché si spécifique mais d'intérêt collectif, tout en restant toujours, le garant des rites funéraires.

La CSNAF devient ainsi le Syndicat de l'Art Funéraire (SAF).

« Nous perdons deux lettres, mais nous gagnons en cohérence, en ouverture et en lisibilité », Sylvestre Olgiati, Président du Syndicat de l'Art Funéraire.

De nouveaux statuts, adoptés en 2024, ont élargi les critères d'adhésion de la CSNAF à de nouveaux acteurs, il devenait essentiel de repenser l'identité collective de la structure pour mieux refléter cette ouverture.

Créée dans les années 1960, la CSNAF portait historiquement la voix des fabricants traditionnels de l'art funéraire (cercueils, tombes, articles funéraires, matériel...). Mais le paysage professionnel a profondément évolué : les fabricants sont aujourd'hui rejoints par une diversité d'acteurs comme des prestataires de services, négociants, opérateurs technologiques, partenaires d'accompagnement, et de nombreux métiers émergents qui façonnent un art funéraire vivant et en mouvement.

La nouvelle appellation Syndicat de l'Art Funéraire incarne pleinement la volonté de l'organisation de mieux représenter cette diversité croissante des métiers du secteur funéraire, renforcer la lisibilité de l'organisation et affirmer son rôle fédérateur dans une filière en constante mutation.

« Ce changement de nom reflète notre ambition d'être un syndicat de rassemblement, de représentation et d'action, en phase avec la réalité des métiers funéraires d'aujourd'hui, Sylvestre Olgiati, Président du Syndicat de l'Art Funéraire. Nous faisons le choix d'une identité plus moderne, plus claire, plus accueillante – sans rien renier de notre histoire. »



Sylvestre Olgiati,
Président du SAF

L'Art Funéraire reste au cœur de cette identité renouvelée, le Syndicat réaffirme ainsi son attachement à une notion fondatrice : celle de la création, du geste, de la mémoire, du sens donné au deuil, qu'il s'exprime par des objets, des rituels ou des dispositifs immatériels.

Contacts presse :

Agence Le Bonheur est dans la Com' – 01 60 36 22 12

Ingrid Launay-Cotrebil launay@bcomrp.com - Karima Zanifi zanifi@bcomrp.com

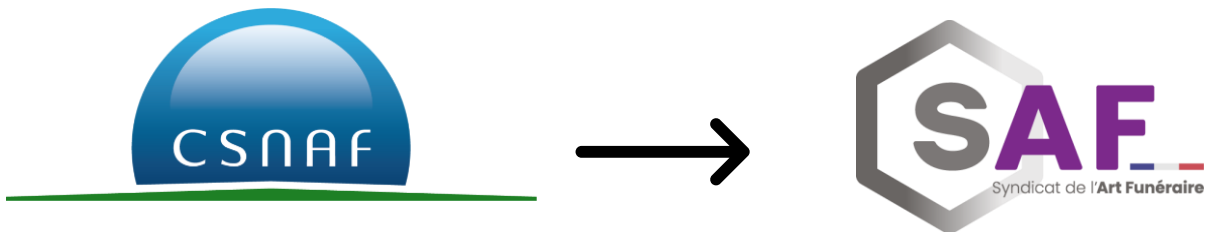


La notion d'art funéraire est aujourd'hui multiple et élargie. Elle intègre une dimension symbolique, la personnalisation, l'écoresponsabilité, l'innovation, tout en soulignant la richesse, la noblesse et la pluralité des savoir-faire de la filière.

Le passage au Syndicat de l'Art Funéraire (SAF) marque cette évolution, tout en restant fidèle à l'esprit de représentation collective.

Acteur de référence pour toute la filière funéraire, le SAF reste fidèle à sa mission, inchangée depuis plus de 60 ans : défendre les métiers de l'art funéraire et valoriser sa mission d'utilité sociale pour garantir la possibilité du parcours de deuil dans toutes ses formes, du temps des obsèques à celui de la mémoire.

Avec cette nouvelle identité, le SAF entend plus que jamais porter la voix de ses adhérents et s'affirmer comme un interlocuteur de référence, auprès des institutions, des médias et du grand public.



A propos du SAF

Le Syndicat de l'Art Funéraire fédère et représente les fabricants de produits et services d'art funéraire, qui sont les fournisseurs de la filière des pompes funèbres. Il est garant des rites funéraires et veille à la possibilité du deuil pour chacun

Contacts presse :

Agence Le Bonheur est dans la Com' – 01 60 36 22 12

Ingrid Launay-Cotrebil launay@bcomrp.com - Karima Zanifi zanifi@bcomrp.com